



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare -405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr)

Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr)

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 19 mai 2025

### **Objet : Demande de recrutements, et de revalorisation salariale pour l'ensemble des agents de l'Éducation.**

Monsieur le Directeur général adjoint Famille, Éducation, Sports et Loisirs,

Les agents de la Direction de l'Éducation assurent, au quotidien, un accueil et un accompagnement de qualité auprès des enfants dont ils ont la charge. Ils œuvrent, au premier plan, à leur épanouissement, à leur sociabilisation et au développement de la cohésion sociale.

Ils effectuent leurs missions sur de longues plages horaires, ce qui accentue la pénibilité au travail. Leur engagement et leur professionnalisme ne sont plus à démontrer.

Pour autant, les personnels dénoncent, depuis plusieurs années, la dégradation de leurs conditions de travail. En effet, malgré l'engagement pris par Monsieur le Maire, à la rentrée dernière, de pallier toutes les absences, ils continuent de subir les sous-effectifs récurrents. Le non-remplacement des absences et la lenteur des procédures de recrutement mettent les équipes en difficulté constante.

Par ailleurs, les agents considèrent faire l'objet d'un manque de reconnaissance depuis des années.

Ils dénoncent leurs faibles rémunérations et la précarité de leurs métiers.

Ils se sentent les « oubliés » de la collectivité, notamment après avoir observé la récente attribution de la sujétion « bonus attractivité » aux agents effectuant leurs missions en crèches, ou encore la substantielle augmentation du régime indemnitaire à la Police Municipale.

Aussi, notre syndicat demande des recrutements pour répondre aux besoins immédiats dans les écoles, le remplacement systématique des absences et le renforcement du pool de remplaçants.

Il demande également une revalorisation salariale immédiate pour l'ensemble des agents de la Direction de l'Éducation, levier indispensable pour renforcer l'attractivité des postes actuellement en tension.

Nous restons, bien évidemment, disponibles pour en échanger à l'occasion d'un rendez-vous.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général adjoint, l'expression de nos salutations respectueuses.

**PO/ Le Syndicat CGT  
Nice Métropole Côte d'Azur  
Le Secrétaire Général**

**Hugues JEFFREDO**